

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1063** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Consultations

(Lire en page 12)

Pas encore de réaction de Ensemble pour la République



Etats-Unis - RDC

**La Maison
Blanche
prolonge
les sanctions
contre les
personnalités
impliquées
dans la
poursuite
des conflits
en RDC** (Lire en page 12)

Kyungu wa Kumwanza:

«J'ai toujours été contre

(Lire en page 7)

**la coalition
FCC-CACH»**



LINAFOOT D1

**Le classico
DCMP - Mazembe
accouche
d'un nul** (Lire en page 11)

ITURI

Fardc contre Fpic : 3 morts et environ 100 vaches récupérées

Trois miliciens ont été tués et plus d'une centaine de vaches récupérées par les FARDC au cours des combats qui les ont opposés au groupe armé Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC) samedi 24 octobre matin au village de Matsiya en chefferie de Mobala au sud d'Irumu. Selon des sources de sécurité, une femme est aussi morte et trois jeunes ont été blessés par balles toujours ce samedi à Nyakunde-centre. Ces miliciens menacent également d'attaquer Marabo et Sililo, où il s'observe déjà un déplacement de la population.

Les miliciens de la FPIC ont fait incursion vers 5 heures du

matin au village de Matsiya, situé à environ 50 kilomètres de Bunia en territoire d'Irumu. Ils ont incendié une maison de fortune qui servait d'abri aux soldats des FARDC, qui étaient alors en patrouilles.

Ces miliciens ont ensuite progressé vers un pâturage, où ils ont emporté plus de cent vaches d'un éleveur après avoir incendié ses maisons. Pendant leur fuite, ces hommes armés sont tombés dans le filet de l'armée, qui a réussi à récupérer les vaches pillées après des affrontements, qui ont duré quelques heures.

Des sources de sécurité signalent que trois miliciens ont été neutralisés par les forces loyalis-

tes, qui les ont dépouillés de leurs armes.

Des tirs nourris ont été également entendus dans l'avant midi à Nyakunde-centre en chefferie des Andisoma en territoire d'Irumu. Une femme atteinte d'une balle perdue est morte et trois jeunes ont été blessés par balles.

Selon certaines sources locales, ce sont des éléments des FARDC qui tiraient des coups de sommation pour dissuader les miliciens, dont la présence serait signalée dans cette entité.

Plusieurs localités en chefferies des Andisoma et de Mobala sont quasi désertes à cause de l'activisme de la milice FPIC.

LUBERO

Nouveaux affrontements entre Fardc et Maï-Maï Mazembe

Les FARDC et les Maï-Maï Mazembe se sont de nouveau affrontés dimanche 25 octobre à Kanzanza sur la côte ouest du lac Edouard en territoire de Lubero (Nord-Kivu). Selon l'administrateur du territoire, cette zone est actuellement sous contrôle des FARDC. La coordination de la nouvelle société civile de Lubero indique que cette localité et les localités voisines sont quasiment vidées de leurs habitants. Elle appelle les autorités politico administratives et militaires à éradiquer définitivement l'activisme de ces miliciens pour permettre à la population de vaquer librement à ses occupations.



Une vue de la cité de Kanyabayonga en territoire de Lubero. Photo Radio Okapi Marc Maro Fimbo

Cette nouvelle attaque des FARDC contre les Maï-Maï/Mazembe de feu Kitete a été lancée tôt le matin de ce dimanche à Kanzanza. D'après l'administrateur du territoire, Richard Nyembo wa Nyembo, tous les miliciens qui occupaient cette zone de la côte ouest du lac Edouard sont mis en déroute par les FARDC et leur leader autoproclamé, Shetani, est en fuite.

Il avance un bilan provisoire d'un Maï-Maï tué et de deux autres capturés. Les campements de ces miliciens ont été aussi détruits, poursuit la même source.

Richard Nyembo wa Nyembo appelle ainsi les habitants à regagner leurs localités car la

zone est déjà sous contrôle des FARDC.

De son côté, le président de la nouvelle société civile de Lubero, Bayireke Kisusu, déplore ce déplacement massif de la population. Il invite les autorités à éradiquer définitivement l'activisme de ces assaillants, qui accentuent la souffrance de la population de la région.

Contacté par Radio Okapi, le commandant des opérations Sokola 1 Axe Sud confirme l'attaque et promet de donner le bilan plus tard. Les opérations contre les Maï-Maï dans cette partie du territoire de Lubero ont été lancées depuis vendredi dernier.

Nord-Kivu : le RCD/KML de Mbusa Nyamisi appelle la population à s'approprier les consultations annoncées par le chef de l'État

Le Rassemblement Chrétien pour la Démocratie/Kisangani Mouvement de Libération (RCD/KML), branche du Nord-Kivu, encourage le président de la République à organiser des consultations avec les leaders politiques et sociaux de la République démocratique du Congo.

Dans une interview accordée à Actu 30 CD ce samedi 24 octobre 2020, le président fédéral de

ce parti politique de Mbusa Nyamisi a affirmé que ces consultations initiées par le chef de l'État sont la seule alternative acceptable pour le redressement du pays.

Ngulumira Amini a dit espérer que de ces assises des solutions aux différents problèmes qui gangrenent la société congolaise seront trouvées.

« Les multiples problèmes

LOMAMI

Marche de protestation contre la présence des bovins à Lubao



Des vaches en paturage dans les moyens plateaux de Bibokoboko au Sud-Kivu.

Les acteurs de la société civile forces vives ont organisé une marche samedi 23 octobre dans les rues de Lubao, à plus ou moins de 200 km de Kabinda dans la province de Lomami. Ils protestaient contre la présence depuis environ un mois des éleveurs des vaches dans quelques localités de ce territoire.

Leur marche est partie de l'ancienne cité de Lubao devant l'école primaire Mbiungwe, pour chuter au bureau du territoire où un mémorandum a été remis à l'autorité territoriale.

Crispin Lomami, président de la société civile Forces vives de Lubao, explique :

" L'objet de notre marche, c'est le départ immédiat des éleveurs Rwandais du territoire de Lubao. Nous avons débuté la marche à 5 km, à l'EP Mbiungwe, du

territoire, de la jusqu'au territoire. On a marché à pied jusque-là, en chantant pour le départ des bovins rwandais de notre terre de Luabo. Puisque les vaches ont ravagé, nous sommes dans les crises. Et ces gens ils vivent grâce à l'agriculture, mais au moment où je vous parle les vaches sont là, plusieurs vaches. Elles peuvent atteindre 1000 à 2000. "

Les manifestants affirment avoir remis leur mémo à l'administrateur, avec copie au gouverneur de province. " La foule était là, nous allons lu le message, et nous nous sommes séparés et tout le monde est déjà rentré chez lui. Il n'y a pas eu de coups, il n'y a pas eu de casses, il n'y a pas eu de débordements. Tout s'est bien passé ", a poursuivi Crispin Lomami.

Suppression d'exonérations illégales

Les pétroliers du Katanga saluent cette mesure "qui a augmenté leurs ventes"

Les opérateurs pétroliers officiels du Katanga se réjouissent des mesures prises par l'Inspection Générale des Finances (IGF) notamment celles de la suppression de compensation comme mode de paiement des droits à l'État et d'annulation des exonérations illégales et fantaisistes.

D'après un document transmis ce dimanche 25 octobre 2020 à 7SUR7.CD, le service de commu-

nication de l'IGF explique que leur satisfaction est caractérisée par la disparition des opérateurs pirates qui faisaient entrer les produits pétroliers avec des exonérations de tout bord et par l'augmentation de leurs ventes.

Pour ces opérateurs pétroliers officiels du Katanga, ce gain démontre aussi clairement les effets bénéfiques de ces mesures non pas seulement en terme d'augmentation des recettes de l'État mais aussi dans l'exercice harmonieux de leurs affaires, indique la même source.

Depuis sa prise des fonctions, le nouvel inspecteur général des finances Jules Alingete Key est à l'œuvre dans la lutte contre le coulage des recettes et la fraude à travers des exonérations illégales et fantaisistes en vue de permettre à l'État de renflouer ses caisses.

Jephté Kitsita

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410
Collaborateurs

Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
09993077999
09993077999
Secrétaire de rédaction
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abédi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728
Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba
Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor
Vente
-
Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Discours de Félix Tshisekedi

Une nouvelle coalition en gestation

Dans un discours télévisé, le président Félix Tshisekedi a annoncé la fin de son alliance avec l'ancien président Joseph Kabila. Le Chef de l'Etat a expliqué sur cette décision découle d'une des divergences qui « plombent » la restauration de la paix, la tenue des élections en 2023, ou encore sur des questions économiques et sécuritaires.

« Nous avons choisi de gérer le pays au sein d'une coalition qui semblait constituer la solution idoine pour sortir le pays de ses différentes crises recourantes et préserver ainsi les acquis de l'alternance. Malheureusement, près de deux ans après, les divergences qui persistent entre les différentes parties signataires de cette accord plombent les ailes de l'espoir de notre envol vers le développement », a dit le chef de l'Etat.

A ce sujet, Félix Tshisekedi a annoncé sa décision d'entamer des nouvelles discussions avec tous les acteurs majeurs de la classe politique dans le but de former une nouvelle coalition. Tshisekedi a annoncé des consultations et promet des décisions qui « n'excluront aucun cas de figure ». Confronté à de vives tensions avec ses alliés du FCC, le président Félix Tshisekedi a choisi des consultations avec la classe politique et sociale dans l'optique de créer une nouvelle dynamique qui l'accompagnera pour le reste de son mandat.

Fustigeant « anti-valeurs » et « tactiques politiciennes », le président congolais Félix Tshisekedi a annoncé vendredi qu'il allait initier dans les prochains jours des consultations avec « les leaders politiques et sociaux les plus représentatifs » dans le but de « créer une union sacrée de la nation ».

L'UE joue les bons offices

L'ambassadeur de l'Union européenne en République démocratique du Congo, Jean-Marc Châtaignier, a appelé à « un accord entre les différentes parties, pour trouver une solution consensuelle », lors de son entretien avec le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, qui l'a reçu vendredi 23 octobre 2020, à l'Hôtel du gouvernement. » L'Union européenne n'interfère pas dans les affaires intérieures de la République démocratique du Congo. Mais, nous souhaitons qu'il y ait un accord entre les différentes parties, pour trouver une solu-

tion consensuelle au problème », a-t-il déclaré. Cette rencontre est intervenue dans un contexte de crise politique, née à la suite de la prestation de serment controversée de trois juges de la Cour constitutionnelle, mercredi 21 octobre 2020 au Palais du peuple à Kinshasa, en l'absence des présidents de deux Chambres du parlement, du Premier ministre ainsi que des parlementaires et de plusieurs ministres membres du Front commun pour le Congo (FCC), en application d'un appel au boycott de la cérémonie.

Il l'a annoncé lors d'une adresse à la nation, trois jours après la prestation de serment controversée de trois des juges qu'il avait nommés à la Cour constitutionnelle. Un acte qui a aggravé une crise latente qui existait déjà avec le Front commun pour le Congo (FCC), la famille politique de son prédécesseur Joseph Kabila.

Le FCC accuse le président d'avoir violé la Constitution et opéré un passage en force. Elu à la présidence fin 2018, M. Tshisekedi s'est retrouvé face à une majorité législative écrasante issue du régime de son prédécesseur.

Bon gré mal gré les deux ont conclu un « deal » et choisi de composer dans une coalition en lieu place d'une cohabitation. Mais cela ne semble pas aller comme sur les roulettes. Les rapports au sein de la coalition sont plutôt tendus, avec des épisodes de séismes récurrents quasiment tous les deux mois. Le Chef de l'Etat congolais a, dans son allocution, dépeint en quelques mots les embûches qui se dressent dans la marche de la coalition CACH-FCC. Il a parlé de « deux ans de divergence persistante qui plombe les ailes de l'espoir vers le développement ». Parmi lesquelles le manque de vision commune quant à la marche du pays, à l'Etat de droit et au fonctionnement des institutions. « Ces divergences portent notamment sur les questions relatives la paix et la sécurité nationale, la Commission électorale nationale, à l'organisation des élections, à la gestion du portefeuille de l'Etat, à la territoriale, à la diplomatie, à l'indépendance de la justice et à l'instauration de l'Etat de droit qui sont un enjeu majeur pour la nation », a égayé M. Tshisekedi.

LPE

Louis-Paul Eyenga

Affaire Minembwe

Député national dépose une requête en annulation

Le député Katembo Mbusa Tembos Yotama a déposé au conseil d'Etat, la requête en annulation du décret du premier ministre n°13/029 du 13 juin 2013 conférant à certaines agglomérations du pays, le statut de ville et commune dont Minembwe, au Sud-Kivu.

Selon l'élu de Butembo Ville, sa démarche est purement judiciaire et fondée sur la violation de la loi sur les entités territoriales décentralisées, principalement l'article 46 qui fixe la procédure à

suivre pour cette fin.

La requête du député Katembo Mbusa Tembos Yotama est portée contre la République démocratique du Congo (RDC) pris en la personne du Premier Ministre, au regard de l'illégalité et l'irrégularité, dans la procédure et les conditions instituées pour ériger plusieurs agglomérations en commune.

Cette requête du député Katembo Mbusa Tembos Yotama intervient après sa lettre du 05 octobre 2020 adressée au Premier Ministre, lui demandant de revenir sur cette décision

Top Media Plus

Epst

Vers la confrontation entre Willy Bakonga et des chefs d'établissements

Le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga a mis en garde les chefs d'établissements instigateurs de dernières manifestations des élèves qui ont eu lieu devant son cabinet, au cours d'une réunion samedi à l'école Turque « Maarif » dans la commune de Gombe, à Kinshasa. « Aucun dérapage ne sera plus donc toléré, une revendication soit-elle doit se faire sur le lieu de travail », a déclaré le ministre d'Etat.

Willy Bakonga qui a brossé l'Etat de lieu de la gratuite de l'enseignement de base, a promis de sanctionner sévèrement tous ceux qui tentent de saper cette nouvelle réforme avec des

résultats pourtant palpables.

Il a relevé quelques acquis notamment le paiement effectif de 132.000 enseignants non payés (NP) et à la fin de ce mois ce sera la paie de 58.000 nouvelles unités (NU).

Dès ce lundi, a-t-il ordonné, les enseignants et élèves doivent être en salle de classe à partir de 7h30, sous le contrôle des préfets et chefs d'établissement. C'est dans ce cadre, qu'il prévoit une descente dans quelques écoles pour s'assurer du respect de ses instructions.

Cette rencontre s'était déroulée en présence du vice-ministre à l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Didier Budimbu, le sectaire général, Jean Marie Mangobe, des directeurs provinciaux à l'EPST, des coordinateurs des écoles, rappelle-t-on.

Consultations de Tshisekedi

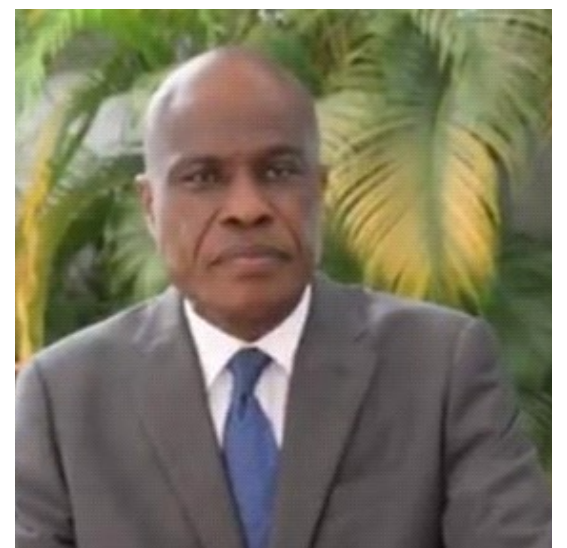
L'Ecidé de Fayulu promet de se prononcer bientôt

L'Engagement pour la Citoyenneté et le Développement (Ecidé) de Martin Fayulu, promet de se prononcer la semaine prochaine sur l'annonce de Félix Tshisekedi, d'entamer une série des consultations pour former une union sacrée de la nation.

Selon son secrétaire général, Devos Kitoko, le parti de Martin Fayulu, cherche à comprendre un peu plus sur les intentions du président Tshisekedi avant qu'il s'engage dans cette initiative.

« Nous allons nous prononcer la semaine prochaine. nous voulons récolter les informations nécessaires sur son intention, son approche et puis après, on va se prononcer. Si c'est une union sacrée pour l'aider à gouverner on le saura, si c'est une union sacrée pour faire des réformes afin de préparer l'avenir on le saura », a indiqué le secrétaire général de l'Ecidé à la presse ce samedi.

La décision du chef de l'Etat, annoncée la veille dans son adresse à la



nation, a suscité moult réactions dans le pays dont celle de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) qui considère que cette démarche ne doit pas avoir comme objectif, le partage du pouvoir.

Djodjo Vondi

Union sacrée de Fatshi: Les réactions

La fin de l'alliance avec Kabila n'étant pas une fin en soi. Ni même la dissolution du Parlement, encore moins la formation d'un nouveau gouvernement. En convoquant des nouvelles discussions dans le but de dégager une nouvelle majorité, le président congolais sait certes que celle-ci ne saurait se faire sans le FCC de Joseph Kabila. Mais partir sur des nouvelles bases est une chose cruciale, alors que le pays sombre. Notre avenir passe par des discussions. A l'image de celle de Sun City, un dialogue franc, sérieux et fondateur, et mais sans interférences extérieures. Un débat où tous, en âme et conscience, chacun en connaissant ses forces et ses faiblesses, décide de tout mettre sur table et discuter. Loin de partages des postes, cette quête qu'entame le fils d'Etienne Tshisekedi, qui est plus que jamais le Rassembleur de la classe politique, devrait régler les questions vitales de sécurité, de paix et du développement, en insistant sur le fait qu'il nous faut obligatoirement des véritables élections en 2023.

Quant au FCC, la grande coalition devrait savoir qu'elle est la seule à croire qu'il est logique de perdre aussi franchement une présidentielle et remporter une telle majorité aux législatives. A ce titre, devant l'absence de légitimité de sa victoire supposée aux législatives, mettre de l'eau dans cette liqueur

sablée depuis l'arrivée de Félix Tshisekedi au pouvoir ne serait qu'une décision sage. Sortir des postures et arrêter de rêver à une impunité interminable. Parler, se parler, éviter l'abordage, c'est ce qui a toujours marché en République démocratique du Congo. Puisque nul ne peut ni diriger seul, ni vaincre tous.

La CENCO engagée à accompagner les institutions du pays

Pour sa part, le Secrétariat Général de la Conférence Episcopale du Congo (CENCO), l'Abbé Donatien N'shole a salué le discours du Chef de l'Etat dans sa volonté d'entamer des consultations en vue de dégager une Union sacrée dont l'objectif visé est la refondation de l'action gouvernementale au tour des principes de participation à la bonne gestion du pays.

«**Le pays tel que piloté par la coalition actuelle au pouvoir ne sert pas les intérêts des populations. Que le chef de l'Etat entrevoie une autre solution politique en passant par les consultations. Nous saluons cette initiative si c'est avec l'intention vraiment de servir la population.**» a-t-il déclaré

L'ECC promet de donner ses propositions concrètes

Pour sa part l'Eglise du Christ au Congo (ECC) salue l'adresse du chef de l'Etat à la nation intervenue vendredi dernier. **Aujourd'hui, l'Eglise Protestante salue à juste mesure le message du Chef de l'Etat à la nation. Car son adresse a été empreinte à la fois de conciliation, bravoure et détermination allant dans le sens de la création d'un nouveau paradigme de gestion du pays et dont le sort ne serait plus le seul apanage d'une infime minorité au détriment de la majorité des compatriotes comme cela a toujours été le cas.** " peut-

on lire dans un communiqué parvenu à politico.cd ce samedi 24 octobre 2020. Selon cette confession religieuse, cette adresse du Chef de l'Etat est intervenue dans la quête d'apaisement, quelques quarante-huit heures (48H) après la prestation de serment des trois nouveaux juges à la Cour Constitutionnelle nommés depuis le 17 juillet 2020 par Ordonnance présidentielle, dans une cérémonie qui a, elle-même, été précédée d'une escalade verbale au sein du microcosme sociopolitique.

"**Les attitudes et la prise de parole des uns et des autres renforçaient ainsi les inquiétudes de**



L'Eglise du Christ au Congo qui a maintes fois, depuis 2018, tiré la sonnette d'alarme sur l'exigence et la nécessité pour le Garant du bon fonctionnement des institutions du pays d'en appeler à des concertations nationales susceptibles de cimenter la cohésion et l'unité nationale face aux défis qui s'érigent en obstacles au développement de la RDC, notre pays", dit le communiqué de l'ECC. Cette dernière estime, par ailleurs, que cette adresse a été empreinte à la fois de conciliation, bravoure et détermination allant dans le sens de la création d'un nouveau paradigme de gestion du pays et dont le sort ne serait plus le seul apanage d'une infime minorité au détriment de la majorité de Congolais. C'est pourquoi, par la voix de son Président national et Représentant légal, le Révérend Dr Bokundoa-bolikabe, l'Eglise du Christ au Congo se réjouit de l'adhésion du Président de la République à l'idée des concertations nationales qu'elle a tant préconisées depuis plusieurs années afin d'aborder les questions de fond qui bloquent le développement de notre pays.

De ce fait, l'ECC encourage le président Félix Tshisekedi à s'imprégner des avis du peuple pour la refondation de l'action publique. "**L'Eglise du Christ au Congo encourage le Président de la République à s'imprégner profondément des avis du peuple pour la refondation**

de l'action publique. Car, jusqu'à ce jour, ce peuple de Dieu au Congo, notre troupeau, ne trouve pas encore son compte dans l'alternance politique, à côté de la dégradation continue de sa situation socioéconomique davantage fossoyée par les conséquences du confinement dû à la pandémie de Covid-19", a déclaré l'ECC. L'Eglise du Christ au Congo réaffirme sa disponibilité à accompagner la RDC vers tout processus qui préserve l'unité, la cohésion et l'intégrité territoriale, ainsi que le bien-être du peuple congolais. " Une chose est certaine : les ténèbres ne régneront pas toujours sur le Congo ", avait déclaré le président national de l'ECC. L'Eglise du Christ au Congo annonce qu'elle présentera très bientôt, dans un memorandum au Chef de l'Etat, ses propositions, fruit d'une analyse de fond des problèmes récurrents de la société congolaise pour la refondation de l'action publique en RDC que le peuple appelle de tous ses vœux. "**Que l'Eternel Dieu tourne sa face vers la République Démocratique du Congo et qu'il la bénisse, la protège et la garde.**" conclu ce communiqué fait à Kinshasa, le 24 octobre 2020 et signé pour le Président National et Représentant Légal de l'ECC, par le Pasteur Maurice Mondengo Iyoka B., Directeur de Cabinet Adjoint du Président National de l'ECC et Directeur de Communication, Presse et Relations Publiques de l'ECC

Renielements et trahison

Cependant, les réactions ne cessent de tomber à quelques heures de l'adresse du Chef de l'Etat Félix Tshisekedi. La dernière en date est celle de Steve Mbikayi, membre du Front Commun pour le Congo (FCC). Via son compte Twitter, le ministre des Action humanitaires et solidarité nationale a déclaré que «**Les renielements et la trahison hantent les esprits faibles quand le bateau tangue**».

Avant d'ajouter : «**L'euphorie caractérise ceux qui attendent la**

noyade. Sur le navire, les esprits forts restent stoïques, préparés à toute éventualité et disposés à remonter la pente dans le pire des cas. Maîtrise !»

Le FCC a, dans son communiqué, félicité ses cadres pour le respect au mot d'ordre. La plateforme politique, majoritaire au parlement, considère toujours les ordonnances du chef de l'Etat comme une violation. Elle dit qu'elle ne se sentira pas lier par les actes que prendront les nouveaux juges.

Numéro d'identification

Les membres de la FEC invités à se conformer aux nouvelles modalités

Les membres de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) sont tous invités à se conformer à la nouvelle réglementation relative à la nomenclature des activités économiques et modalités de codification du numéro d'identification nationale. Le secrétaire général à l'économie, Célestin Twite Yamwembo, a lancé cette invitation le vendredi 23 octobre 2020 lors d'une matinée d'informations et d'échanges sur ce sujet.

Principal animateur de la matinée, le Secrétaire Général à l'Economie Nationale, Célestin Twite Yamwembo, a éclairé les membres de la FEC sur les dispositions légales au sujet de la nouvelle réglementation relative à la nomenclature des activités économiques et modalités de codification du numéro d'identification nationale.

Deux grands objectifs étaient poursuivis à travers cette démarche qui s'inscrit dans la ligne droite de promotion du dialogue et de consolidation des bons rapports de collaboration entre les secteurs public et privé. Il s'agit en premier de donner l'information appropriée sur cette question et ensuite profiter de cette occasion pour recueillir les préoccupations suscitées par cette nouvelle réglementation.

Au cours de cette matinée, le Secrétaire Général de la FEC, John Nkono, a exprimé deux préoccupations majeures des membres de la Fédération.

Primo : la question relative aux droits acquis par toutes les personnes physiques ou morales exerçant une activité commerciale, industrielle, agricole, libérale ou de service. Ces droits disposent déjà, en effet, d'un numéro d'identification nationale.

Secundo : la question de la légalité de l'article 9 de l'arrêté ministériel sus évoqué qui prévoit la fixation d'un montant en termes de taux pour l'octroi ou l'harmonisation du numéro d'identification nationale à déterminer par arrêté interministériel des ministres ayant l'Economie Nationale et les Finances dans leurs attributions.

Cependant, l'Ordonnance-loi n°18/004 du 14 mars 2018 fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances du pouvoir central, en son Annexe, point IV sous point 01, ne consacre comme seul acte générateur de recettes en rapport avec le numéro d'identification nationale, " le droit d'octroi du numéro d'identification nationale ".

Ces deux préoccupations de la FEC ont trouvé des réponses dans l'exposé de Célestin Twite Yamwembo. Il a d'abord commencé par expliquer les notions de base sur le numéro d'identification nationale, à savoir son fondement juridique, ses spécificités, son importance et les conditions de son octroi ; avant de souligner les innovations de l'arrêté ministériel n°011/CAB.IN/ECONAT/ABM.CITY/2020 du 02 juillet 2020.

D'après lui, en tant que mesure d'exécution de l'Ordonnance n°73-236 du 13 août 1973 portant institution d'un

numéro d'identification nationale, l'arrêté sous examen a permis de se conformer d'une part à la configuration administrative et territoriale du pays dont le nombre des provinces est passé de onze (11) à vingt-six (26) tel que prévu par l'article 2 de la Constitution de la RDC ; et d'autre part au respect de la nomenclature des activités économiques telle qu'adoptée à Cotonou le 17 octobre 2019 et prise en compte dans le logiciel de l'OHADA, une organisation à laquelle la RDC a adhéré depuis la promulgation de la Loi n°10/002 du 11 février 2010.

Ensuite, il a été question de la réglementation des modalités de codification des activités économiques. A ce sujet, il faut noter qu'au sujet des conditions d'harmonisation du numéro d'identification nationale, Il a été précisé que l'octroi du numéro d'identification nationale conforme aux dispositions de l'Arrêté sus évoqué a débuté depuis le 7 juillet 2020.

Pour les nouvelles demandes, les requérants passent par le Guichet Unique de Création d'Entreprise auquel le Ministère de l'Economie Nationale est Membre. Néanmoins, tous les opérateurs économiques ayant obtenu (avant le 7 juillet 2020) des anciens numéros non conformes aux dispositions du nouvel Arrêté, doivent formuler une demande d'harmonisation adressée directement au Secrétaire Général à l'Economie Nationale.

A cette demande, il doit être annexé une copie de l'ancien numéro ainsi que les preuves de paiement de la taxe y afférente. Cette taxe est de l'équivalent en francs congolais de 30 dollars US par personne morale et 10 dollars US par personne physique. C'est conformément à l'Arrêté Interministériel n°017 du 24 décembre 2019 portant fixation des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du Ministère de l'Economie Nationale.

Par ailleurs, Célestin Twite a souligné qu'il y a des sanctions en cas de non harmonisation. En son article 8, l'arrêté sous examen dispose que les personnes physiques et morales détentrices des numéros d'identification nationale non conformes aux dispositions du présent Arrêté, sont tenues de les faire harmoniser dans un délai de six mois à dater de la publication du présent Arrêté au Journal Officiel. Dépassé ce délai tous les anciens numéros vont tomber caducs.

Cette matinée d'échanges s'est clôturée par une séance des questions-réponses, occasion pour les membres de la FEC de revenir sur plusieurs autres préoccupations notamment la légalité du paiement de la taxe "d'harmonisation" et de la vulgarisation de la nouvelle réglementation. Qu'à cela ne tienne, les membres de la FEC ont réaffirmé leur engagement de continuer son plaidoyer auprès des instances concernées pour que cette nouvelle réglementation ne se transforme pas en tracasserie de plus à l'endroit des opérateurs économique.

Zoom Eco

Faillite de la Biac

L'Etat y est pour quelque chose, selon Michel Losembe

La descente aux enfers de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (BIAC) n'a pas laissé indifférent l'un des anciens managers de cette banque commerciale aujourd'hui mise en liquidation forcée. Au cours d'un entretien sur Top Congo FM, une radio privée émettant depuis Kinshasa, Michel Losembe a donné sa lecture par rapport à la faillite de la Banque. Selon lui, l'Etat congolais n'a pas facilité la tâche à la BIAC, notamment en refusant de rembourser les crédits obtenus de la banque.

" Le politique faisait partie intégrante de la vie de la Biac. La banque avait deux difficultés majeures, au moment où j'en prends la gestion. Il fallait trouver une résolution aux problèmes structurels auxquels la banque faisait face. Notamment le financement de l'économie [le crédit que la banque avait octroyé au marché]. C'est-à-dire une exposition assez élevée de l'Etat et ses démembrements. Je ne parle pas de l'Etat au premier degré seulement, mais aussi les entreprises publiques, les administrations décentralisées et autres.

Les crédits octroyés à l'Etat [entre 40 millions et 50 millions USD] représentaient une partie non négligeable du portefeuille de la banque. De l'autre côté, il y avait de financements importants que la Biac avait octroyé aux entreprises apparentées aux actionnaires ", a révélé Michel Losembe.

Et d'ajouter : " Ces deux composantes font que la liquidité de la banque est en danger, car ces crédits étaient improductifs. Ils ne servaient même plus des intérêts et ne remboursaient même pas aux échéances prévues. Ce qui a constitué un problème important de la banque. Dans les tentatives de recouvrement notamment de crédit à l'Etat, on s'est retrouvé vite dans des situations de discussions difficiles avec certain-

nes administrations concernées. Certains de ces crédits étaient garantis par le gouvernement et nous n'avions pas pu faire valoir la garantie du gouvernement pour récupérer la liquidité qui y était. Donc, à ce point de vue là, de par l'exposition de la banque, c'était une décision stratégique du management avant moi, de s'investir dans le soutien des initiatives publiques et le soutien de certaines entreprises publiques. Le fait que nous soyons une interface permanente avec l'Etat pour la gestion de ces crédits, il se faisait que d'une certaine manière, la banque était exposée politiquement ".

Pour Michel Losembe, ça aurait certainement été plus facile à gérer si ces crédits publics avaient été des crédits actifs. C'est-à-dire des crédits qui ne sont pas douteux. Et ça aurait aussi permis, pendant la crise de 2016, au moment où la BCC réclame le remboursement des avances qu'elle nous avait consenti (40 milliards DCF qui représentaient presque 40 millions USD au taux de l'époque).

Michel Losembe estime que l'apport de la BCC avec ses 40 millions USD était un financement qui avait été rendu nécessaire, par le fait que les actionnaires n'avaient pas injecté dans le bilan de la Biac, ce qu'il fallait pour la recapitalisation de la banque.

" En tant que manager, nous avons cherché les solutions ailleurs. Et la BCC qui nous a accompagné pratiquement jusqu'au bout de la crise sur la restructuration, en nous prêtant ces 40 milliards CDF [40 millions USD] ".

Pour rappel, la Biac en faillite est mise en liquidation forcée depuis quelques jours, par la BCC en tant que régulateur attiré. Le processus pour trouver un repreneur est donc déjà enclenché.

Top Congo FM

LE CONGO

450=1

PLUS QUE 450 NOUS SOMMES

450 TRIBUS, 1 PEUPLE, 1 NATION

volume des dépenses transmises au mi- Zoom - Eco

BUNIA**Combats entre l'armée et la milice CODECO**

Des violents combats ont opposés samedi 24 octobre les FARDC et une faction de la milice CODECO vers Kijogo et Fichama à la périphérie de Bunia. Des détonations d'armes lourdes ont été entendues dans la ville, provoquant un déplacement massif de la population à Félé et une partie du quartier Kindia. Selon le porte-parole de l'armée en Ituri, les opérations sont en cours pour neutraliser cette faction réfractaire au processus de paix.

Des sources concordantes rapportent que ces miliciens ont attaqué samedi matin deux positions des militaires non loin de la ville. Aussitôt, l'armée a renforcé son dispositif pour traquer ces hommes armés.

Selon le porte-parole de l'armée en Ituri, les combats se poursuivaient dans la journée et que le bilan n'était pas encore disponible. Cependant, certains habitants affirment avoir aperçu deux militaires blessés, qui seraient acheminés à l'hôpital

général de Bunia. Du côté, de cette milice, c'est la débandade.

Certains habitants redoutent l'infiltration de ces miliciens dans la ville. Ce qui a provoqué un déplacement de la population. Les localités de Dele, Kijogo et Fichama à l'entrée de Bunia et une partie du quartier Kindia sont presque vidées de leurs habitants.

La circulation est timide sur le tronçon Bunia-Kasenyi à la suite des opérations militaires en cours. La population salue la présence des forces de la MONUSCO, qui se sont déplacées dans la zone pour appuyer les FARDC.

La faction de CODECO dénommée " Alliance pour la libération du Congo ", basée à Ezekere, a multiplié depuis une semaine des exactions dans les localités la-custres et sur l'axe Bunia-Kasenyi. Jeudi dernier, ils avaient pillé une centaine des vaches à Nayakeru.

KASAI**Le pont de la rivière Kasai coupé en deux, plusieurs morts!**

Le pont jeté sur la rivière Kasai, reliant les collines de Kanzala et Kele s'est coupé en deux parties le vendredi 23 octobre 2020, à la suite d'un excès de tonnages de deux véhicules, dont une jeep et un camion marque Taf-Taf.

Selon les témoins sur place, un groupe de population qui accompagnait ces véhicules du côté piétons, les motards et des personnes qui se trouvaient dans la carrosserie de gros véhicules, se sont jetées dans la rivière et aucune personne n'est retrouvée jusque-là.

" Nous étions à l'entrée du pont, pen-

dant que ces deux véhicules surchargés venaient, nous avons hésité d'entrer vu le tremblement du pont. Soudain nous avons vu cette histoire s'est coupée en deux et toutes les personnes se sont jetées dans la rivière ", précise un témoin.

Pour l'instant, les élèves, commerçants et autres utilisateurs soucieux de rentrer dans leurs milieux respectifs, utilisent la voie fluviale pour traverser.

Il est à signaler qu'un nouveau pont est en construction sur la même rivière pour relier la colline de Dibumba et Kele.

Diaris Kindalo, à Tshikapa

SUD-KIVU**5 nouveaux cas de Coronavirus enregistrés**

Cinq nouveaux cas de Coronavirus ont été enregistrés depuis la semaine du 12 octobre à Bukavu, dans le Sud-Kivu. Le ministre provincial de la Santé, Cosmos Kusimwa Bishisha, qui donne cette information samedi 24 octobre affirme qu'il s'agit des personnes qui devraient voyager, mais qui ont été amenés à y renoncer après avoir été testées positives à la Covid-19.

Toutes ces personnes sont suivies dans les structures sanitaires de la place, affirme-t-il.

« Nous avons interdit les voyages comme initialement prévu. Et ils sont sous traitement certains au centre de santé de Bwindi et d'autres

sont dans les formations sanitaires choisies à cet effet », a fait savoir Kusimwa Bishisha.

Selon lui, ces personnes évoluent bien cliniquement et n'ont pas de problème.

« Je pense que comme ils sont sous cure, j'imagine qu'ils vont bien évoluer. C'est vrai que nous sommes en train de lister actuellement les familles, les contacts qui seront mis aussi en isolement pour éviter une contamination à grande échelle », a fait savoir le ministre provincial de la Santé.

Avec ces 5 nouveaux cas, la province compte désormais un cumul de 318 cas confirmés de Covid-19 depuis le début de la pandémie.

SUD-UBANGI**Polémique autour du déploiement suspect des munitions de guerre**

Dans une mise au point faite le samedi 24 octobre 2020, le gouverneur intérimaire du Sud-Ubangi, Zéphirin Zabusu Liwolo, a qualifié " d'un plan machiavélique " l'alerte des parlementaires de cette province sur " le déploiement suspect des munitions de guerre " dans le territoire de Gemena en secteur de Nguya et celui de Budjala



dans le secteur de Ngombe-Doko de Likimi.

" Le gouvernement provincial du Sud-Ubangi est surpris par la démarche des élus de sa province qui, au lieu de mettre ces informations en sa possession pour des enquêtes approfondies, les dénoncent plutôt auprès des autorités nationales. Le gouvernement provincial du Sud-Ubangi dénonce ce qu'il qualifie d'un plan machiavélique qui malheureusement prend corps d'une façon dangereuse ", a-t-il déclaré.

Cette autorité provinciale appelle la population à vaquer librement à ses occupations et demande aux ressortissants de la province de " cultiver la paix et la cohésion sociale gage du développement ".

Zéphirin Zabusu ajoute que " tenant compte de la vision du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo qui prône un

État de droit, le gouvernement provincial charge toutes affaires cessantes, le ministre provincial de l'Intérieur, celui de la Justice et tous les services de sécurité de tout faire pour dénicher les mains noires qui se cachent derrière cette organisation pour déstabiliser la province ".

Pour rappel, 4 parlementaires dont 3 députés nationaux et une sénatrice du Sud-Ubangi, tous issus du Mouvement de Libération du Congo de Jean-Pierre Bemba, ont adressé une correspondance au vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, le 23 octobre dernier, pour lui demander d'enquêter sur ce déploiement suspect des munitions de guerre dans cette province congolaise.

César Augustin Mokano Zawa, à Gemena

ZONGO**Plus de 60 ménages sans abris à la suite des inondations**

Plus de 60 ménages sont sans abris dans la commune de Nzulu précisément au quartier Kusa, bloc Yasuba dans la ville de Zongo au Sud-Ubangi, frontalière de Bangui, capitale de la République Centrafricaine suite à l'inondation occasionnée par la crue de la rivière Ubangi, dans la province du Sud-Ubangi.

La société civile locale qui a confirmé cette information à 7SUR7.CD ce samedi 24 octobre 2020 indique que ces ménages qui manquent de tout, passent la nuit dans des écoles.

« Jusqu'à hier on avait compté 60 ménages qui se sont déplacés dans des écoles. Au niveau de l'école primaire Nika ils sont 37 ménages et au niveau du complexe scolaire Les Excellents ils sont 23 ménages. Ce matin encore nous sommes en train de continuer à dénombrer. Mais la crue d'eau continue. Il n'y a même pas un site qui est préparé pour accueillir ces sinistrés », a déclaré Blaise

Mondemba, président de la société civile de Zongo.

Il demande aux autorités nationales d'assister ces sinistrés d'inondation.

« Ce que nous demandons aux autorités nationales dans un premier temps c'est l'assistance. Jusqu'à alors ces gens ne sont pas assistés. Deuxièmement, c'est le problème du lotissement là où le gouvernement provincial leur a octroyé gratuitement des terrains. Maintenant il y a certains habitants qui sont revenus dans leurs parcelles puisqu'ils n'ont pas eu des parcelles là où ils devaient aller. À part les parcelles, ils doivent avoir de quoi manger, ils doivent avoir des abris, ils ont besoin des bâches et moyens de subsistance », a-t-il plaidé.

Contacté par 7SUR7.CD, le maire de la ville de Zongo, Michel Siazou Yekeye, promet de s'expliquer sur la situation très prochainement.

César Augustin Mokano Zawa, à Gemena

Kyungu wa Kumwanza:

«J'ai toujours été contre la coalition FCC-CACH»



Gabriel Kyungu wa Kumwanza, président national de l'UNAFEC, au cours d'une conférence de presse à Lubumbashi. Avril 2020. Radio Okapi/ Ph. Jean Ngandu

Le Chef de l'Etat a mis les choses au point et a répondu aux préoccupations de la population, a déclaré samedi 24 octobre le président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC), Gabriel Kyungu wa Kumwanza. Il réagissait à l'adresse de Félix Tshisekedi à la nation. « J'ai toujours été contre la coalition FCC-CACH, et je disais toujours que cette coalition qui finira par être une collision », a-t-il ajouté.

Gabriel Kyungu fait remarquer que les acteurs de la coalition entre le Front commun pour le Congo (FCC) de Joseph Kabila et Cap pour le changement (CACH) de Félix Tshisekedi n'étaient pas sincères avec le Chef de l'Etat.

« Si les autres continuent encore avec leurs manœuvres sordides de mettre les bâtons dans les roues dans le chemin du chef de l'Etat, et bien, il n'y a pas d'autres choix que de s'en référer à la décision du peuple c'est-à-

dire, organiser des élections », a poursuivi le président de l'UNAFEC, lors de la conférence de presse animée à Lubumbashi dans le Haut-Katanga.

Il se dit « très satisfait du discours du Chef de l'Etat qui on peut le dire platement a mis les choses au point. »

« Son discours a répondu aux grandes préoccupations de la population qui voyaient très mal son entourage et les manœuvres sordides du FCC. C'étaient des attitudes hypocrites qui étaient destinées à handicaper et à faire des crocs en jambes nuit et jours dans les actions que le Chef de l'Etat voulait prendre pour le bonheur du peuple congolais », a indiqué Gabriel Kyungu.

Il encourage la démarche du Chef de l'Etat d'entreprendre de larges consultations afin de trouver des solutions aux problèmes que connaît le peuple congolais.

Selon l'ONU

La situation sécuritaire s'améliore, sauf à Beni

« Je crois qu'il faut voir l'évolution de la situation sécuritaire au pays. Je sais que ça reste encore un peu difficile ici à Beni. Mais si on prend sur le pays entier on peut voir une évolution positive », a déclaré vendredi 23 octobre le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, en charge des opérations et de la protection, David Gressly. Il l'a affirmé lors du point de presse qui a bouclé sa visite de trois jours dans la région de Beni.

Selon lui, il y a encore des efforts à fournir, avec l'armée et la population pour arriver à une paix durable dans l'Est de la RDC.

« La Mission [MONUSCO] par exemple, était auparavant dans les quatre coins du pays. On sait bien que le pays a été divisé par quatre. C'est pas du tout la même situation aujourd'hui. Je sais que l'évolution ici n'est pas encore positive, il y a encore de travail à faire.



Mais pour le pays entier il y a un progrès. Donc, avec cette réorientation de l'Est, avec le déploiement des forces à l'Est, j'espère qu'on peut voir une évolution positive de sécurité dans ces trois provinces. Mais ça va prendre encore du temps », a fait savoir M. Gressly.

David Gressly et sa délégation sont repartis à Goma vendredi 23 octobre dans l'après-midi.

Kisangani

Les victimes des guerres réclament toujours réparation



Des habitants de Kisangani visitent la place du 4 janvier qui rappelle la mémoire des martyrs de l'indépendance. Photo MONUSCO/André Kitenge

Les victimes des guerres de Kisangani ont adopté vendredi 23 octobre dix actions prioritaires à mener en vue d'exiger les réparations pour les dégâts matériels et humains subis lors de différentes guerres enregistrées dans cette ville de la Tshopo pendant la période de la rébellion.

Les actions à mener se résument notamment en la campagne d'érection des monuments en mémoire des victimes, les pétitions pour la mise à l'écart des autorités et autres responsables impliqués dans les atrocités commises au Congo, en général, et dans la ville de Kisangani, en particulier.

" On parle rapport Mapping, on parle de réhabilitation, on parle de tout, il faut que les victimes parlent. Alors, ce plan consiste à aider les victimes à s'exprimer, à s'organiser, à se manifester et à agir pour leurs intérêts et l'intérêt communautaire dans le cadre de la lutte contre l'impunité et la réparation en faveur des victimes de graves atrocités qui ont été commises au Congo et particulièrement dans la ville de Kisangani ", a expliqué Dismas Kitenge Senga, le président du Groupe Lotus, une organisation de dé-

fense des droits humains.

Les victimes des guerres s'en réjouissent et espèrent que leurs actions seront bénéfiques. Il en est de même du professeur Norbert Ngoyi Mwepu et chercheur en culture de la paix.

" Je crois que ça permet aux victimes de parler, de s'adresser au public. A la communauté internationale, nous espérons que ça va corroborer aussi notre point de vue. En principe, il y a eu un peu de léthargie de la communauté internationale par rapport aux victimes et aussi un peu de la part du gouvernement par rapport aux réclamations et revendications qu'il faut leur dédommager ", a-t-il estimé.

Afin d'éviter les improvisations, le Groupe Lotus conseille aux victimes des guerres à mettre en place un comité préparatoire chargé de faire l'évaluation des dommages et intérêts subis.

Congo-Kin : « Félix » réintroduit le « leadership » au sommet de l'Etat

Cet article aurait pu s'intituler : « Ci-git la coalition Cach-Fcc ». Il apparaît prématuré de tirer une telle conclusion. Un grand suspens a régné vendredi dans l'attente du speech du chef de l'Etat. D'aucuns attendaient des décisions inconsidérées du genre « dissolution du Parlement » ou « révocation du Premier ministre ». Dans l'allocution qu'il a prononcée, vendredi 23 octobre, Félix Tshisekedi Tshilombo a surpris tant par sa « ferme modération » que son sens de responsabilité. Après deux années d'exercice du pouvoir, le chef de l'Etat congolais a réalisé que la coalition Cach-Fcc ne peut redonner l'espoir aux Congolais. Usant de son rôle de « garant de la continuité de l'Etat », il a décidé de consulter les représentants des forces politiques et sociales les plus significatives. Objectif : donner naissance à une sorte de majorité alternative appelée « Union sacrée de la nation ». C'est ici que les Romains s'empoignèrent.

Je ne laisserai aucun engagement politique de quelque nature que ce soit primer sur mes prérogatives constitutionnelles et l'intérêt supérieur de la nation. C'est un des messages forts contenus dans l'adresse présidentielle du vendredi 23 octobre à 20 heures, heures de Kinshasa. L'autre message fort c'est bien la « consultation » des forces politiques et sociales « les plus significatives » que le président Felix Tshisekedi entend lancer dès lundi 26. « *Je reviendrai vers vous dans une nouvelle adresse pour vous faire part de mes décisions qui n'épargneront aucun cas de figure* », a-t-il prévenu. « Fatshi » paraît décidé à impulser la marche des affaires de l'Etat et à montrer le chemin.

L'allocution de Félix a plutôt surpris par sa concision autant que sa pertinence. « Le président Fatshi a trouvé les mots justes pour décrire la situation de blocage qui règne au pays. Franchement, il m'a bluffé », résume un Congolais de la diaspora de Belgique.

Assiste-t-on à la fin d'une histoire que d'aucuns avaient qualifié de « mariage contre-nature » ? Assiste-t-on à la fin de l'histoire du fameux « deal secret » conclu, fin 2018, entre le Cap pour le changement (Cach) du duo Felix Tshisekedi-Vital Kamerhe et le Front commun pour le Congo (Fcc) de « Joseph Kabila » ? Ce deal fut formalisé par une « déclaration solennelle » signée le 29 juillet 2019 par l'Udps Jean-Marc Kabund et le Fcc Néhémie Mwilanya. « Les deux parties sont résolues (...) à mettre en œuvre des réformes institutionnelles ainsi que des politiques publiques propres à créer les conditions propices à une croissance économique forte, durable et social (...) », pouvait-on lire.

Comment en est-on arrivé là ?

« KABILA LE BIENFAITEUR... »

Depuis son accession à la tête de l'Etat le 24 janvier 2019, « Fatshi » n'a cessé de faire l'objet de raillerie de la part des proches de son prédécesseur. Celui-ci est présenté comme un « bienfaiteur » qui a « donné » l'imperium au leader de l'Udps. Les

Kinois ont encore frais en mémoire les exhibitions d'un certain Henri Magie wa Lufete vociférant qu'ils allaient reprendre leur pouvoir. C'était durant les longues négociations en vue de la formation du gouvernement.

Près de deux années après, Félix Tshisekedi continue à être « méprisé » par le « camp Kabila ». On ne compte plus le nombre d'attaques et contre-attaques entre les « coalisés ». Et ce jusqu'à la nomination, le 17 juillet 2020, des juges constitutionnels Noël Kilomba et Jean Ubulu en qualité de présidents de la Cour de cassation. Au grand dam du Fcc/Pprd. Les deux juristes avaient séché la prestation de serment organisé le 4 août. N'empêche, ils ont été remplacés. C'est le cas également de l'ancien président de cette Cour, Benoît Lwamba Bindu.

Lors de la réunion du Conseil des ministres du 16 octobre dernier, le chef de l'Etat avait chargé le Premier ministre et le ministre des Relations avec le Parlement d'organiser la cérémonie de prestation des trois nouveaux juges constitutionnels.

UN « ORDRE ILLÉGAL »

Secrétaire permanent adjoint du Pprd, Ferdinand Kambere a eu ces mots dans un média kinois : « (...) nous encourageons le Premier ministre à s'abstenir » de l'organisation de cette cérémonie. Et de citer à l'appui l'article 28 de la Constitution : « *Nul n'est tenu d'exécuter un ordre illégal (...)* ». Pour le « kabiliste » Kambere, l'ordre que le chef de l'Etat avait donné à ces deux membres du gouvernement est « *tout simplement illégal* ». Au motif, selon lui, que les nominations des trois juges « *sont nulles de plein droit* ». En réalité, l'enjeu est tout autre. Il s'agit du contrôle de cette haute Cour par la mouvance kabiliste.

Par lettre datée du 20 octobre 2020, le chef de l'Etat a demandé à la présidente de l'Assemblée nationale d'organiser cette solennité. Jeanine Mabunda et son collègue du Sénat Alexis opposent un refus cinglant. Cette mission sera confiée au Protocole d'Etat. La prestation de ser-

ment s'est déroulée sans accroc.

L'opinion nationale a été surprise, jeudi 22, de découvrir le communiqué du « dircab » ad intérim à la Présidence annonçant que le chef de l'Etat allait s'adresser à nation le vendredi 23. De quoi va-t-il parler ? En l'absence des faits, on a pu assister à une surenchère des supputations. La « dissolution du Parlement » et la « révocation du Premier ministre » revenaient sans cesse sur les réseaux sociaux. Pire, les mêmes sources rapportaient que « Fatshi » aurait reçu Sylvestre Ilunga Ilunkamba et que celui-ci aurait refusé de présenter sa démission. Rien de plus faux.

2020, L'ANNEE DE L'ACTION ?

Dès jeudi, les observateurs s'attendaient à l'éclosion d'une « crise institutionnelle » au sommet de l'Etat. L'absence très peu républicaine des parlementaires et des membres du gouvernement, étiquetés Fcc/Pprd, à la cérémonie de prestation de serment des trois nouveaux juges constitutionnels a eu l'effet de la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Les mandataires publics étaient également absents.

Près de deux années après son investiture, le président Felix Tshisekedi a fini par réaliser que ses alliés du Fcc/Pprd passaient le clair de leur temps à lui savonner la planche. Ses détracteurs, eux, n'hésitent pas à le chambrer au sujet du « *Projet d'urgence des 100 jours* ». Un projet qui s'est terminé, disent-ils, « *en eau de boudin* ». Il se raconte sur les réseaux sociaux que les sauts-de-mouton censés fluidifier la circulation sur certaines artères de la capitale seraient devenus des goulots d'étranglement.

Lors de son message sur l'Etat de la nation mi-décembre 2019, « Félix » avait décrété l'année 2020 « *L'année de l'action* ». A deux mois de la fin de l'année en cours, d'aucuns n'hésitent pas à ironiser que « *2020 aura été l'année de l'inaction* ».

Dans son adresse du 23 octobre, le numéro un Congolais a relevé les « entraves » et les « pesanteurs » qui handicapent son action. Il a pris conscience que ses « alliés » du Fcc/Pprd sont décidés à l'aider... à échouer. Horizon 2023 oblige ! Le « *clan Kabila* » est, d'ailleurs, déjà en campagne.

Comme pour avertir ses « alliés » qu'ils étaient embarqués dans le même bateau, Felix d'avertir : « *Le peuple n'accordera aucun pardon à ceux qui, dans la classe politique, s'évertueront à créer ou à entretenir des entraves au progrès animés qu'ils sont par la stratégie de survie politique par positionnement personnel, haine tribale, la rancœur ou la poursuite de la prédation en toute impu-*

nité ».

Parlant de la coalition Cach-Fcc à l'imparfait, il poursuit : « *Nous avions choisi de gérer le pays au sein d'une coalition qui semble constituer la solution idoine pour sortir le pays de ses différentes récurrentes et préserver ainsi les acquis de l'alternance. Malheureusement près de deux ans après, les divergences qui persistent entre les différentes parties signataires de cet accord* ».

PARTAGE ÉQUITABLE ET ÉQUILIBRE DU POUVOIR

A en croire « Félix », les points de friction se situent au niveau d'une série de matières. A savoir notamment : la paix, la sécurité nationale, l'organisation des élections, le portefeuille de l'Etat, la diplomatie, la Territoriale, l'indépendance de la justice et l'instauration de l'Etat de droit.

Depuis la passation dite « *civilisée* » du pouvoir, on assiste à une sorte de « saucissonnage » des organes de l'Etat. Un ministre portant le label « Fcc » a comme adjoint un membre du Cach ou vice-versa. C'est le retour en force du « *partage équitable et équilibré du pouvoir* » inauguré lors du régime de « *Transition 1+4* ». Le Fcc/Pprd se réserve la part du lion. Et ce en dépit des dix-huit années d'exercice du pouvoir au bilan désastreux sur le plan socio-économique, politique et sécuritaire.

Pour le président Felix Tshisekedi, l'importance de toutes ces matières l'a convaincu « *qu'elle ne doit être laissée à la merci d'un seul groupe politique* ». Ces matières doivent faire l'objet d'un consensus national. Et de rappeler que contrairement à ce que d'aucuns pensent « *l'instauration de l'Etat de droit n'est pas un leurre* ». Ajoutant qu'il est conscient que « *sa mise en œuvre énerve certains nostalgiques habitués à l'impunité et traitement de faveur* ».

On rappelle que dans son communiqué daté de jeudi 22 octobre, le Fcc/Pprd a réaffirmé le rejet de la nomination des trois juges avant de menacer de mettre fin à la coalition qui lie les deux parties. Rodomontade ? L'avenir le dira. Comme pour dire que la coalition Cach-Fcc appartient désormais au passé et qu'il entend assumer pleinement son rôle de premier personnage de l'Etat, Fatshi de marteler : « *Le partage des valeurs liées à l'Etat de droits et à la justice constitue les conditions sine qua non de partenariat dans toutes les actions de mon mandat* ». Joint au téléphone à Lubumbashi, un activiste de la société civile est formel : « *Tant que Joseph Kabila ne sera pas neutralisé, le Congo-Kinshasa ne décollera pas* ».

Baudouin Amba Wetshi

Burundi**Un an de prison, déjà, pour quatre journalistes qui faisaient leur travail**

Par Marie-France Cros.

Ce 22 octobre, cela fera un an que quatre journalistes burundais ont été arrêtés alors qu'ils faisaient un reportage sur une attaque rebelle, reportage pour lequel ils avaient reçu la permission des autorités locales.

« Les Burundais espéraient un nouveau départ, avec l'arrivée à la Présidence du général Evariste Ndayishimiye. Et nous, journalistes, espérons que cette injustice allait être levée rapidement parce que tout le monde sait que le journal Iwacu s'est toujours montré respectueux des règles et de la déontologie depuis sa création, il y a douze ans », a expliqué à La Libre Afrique.be Antoine Kaburahe, co-fondateur du journal indépendant Iwacu et son ancien directeur. Une loi récente interdit en effet aux dirigeants d'un journal burundais de résider à l'étranger, loi destinée à couper de leurs médias les nombreux journalistes qui ont dû fuir le pays lorsque le régime du parti CNDD-FDD a détruit la plupart des médias indépendants, dans le paroxysme de répression déclenché après le coup d'Etat raté contre Pierre Nkurunziza, en mai 2015. Iwacu avait échappé au saccage, mais des menaces de mort avaient obligé Antoine Kaburahe à fuir le pays pour la Belgique cinq mois plus tard.

Attaque rebelle

Certains partisans du putsch raté de 2015 ont formé des groupes armés. Dans la nuit du 21 au 22 octobre 2019, des infiltrations de rebelles depuis la RDCongo avaient été signalées à Musigati, dans la province de Bubanza. « Vers 10 heures du matin, le 22, le gouverneur de la province avait indiqué que la situation était sous contrôle. La rédaction avait décidé qu'il fallait faire un reportage: on parlait de déplacés, de tueries... On a appelé l'administration locale de Musigati, qui a dit qu'on pouvait venir et quatre journalistes se sont portés volontaires », explique Antoine Kaburahe. Il s'agissait d'Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Térance Mpozenzi et Egide Harerimana.

Quand ils débarquent à Musigati, alors qu'ils se dirigent vers le bureau de l'administration locale pour se présenter, les quatre journalistes sont arrêtés par la police « pour raisons de sécurité » et leur matériel est confisqué. Au début, ils ne s'inquiètent pas. Puis la situation se dégrade: ils sont transférés dans un cachot, mal-

menés, Christine Kamikazi est giflée et les quatre journalistes sont accusés d'entente avec l'ennemi.

« Tentative impossible »

Le 30 janvier dernier, les Tribunal de grande instance de Bubanza condamne nos confrères à 2 ans et 6 mois de prison, ainsi qu'à une amende d'un million de FBu chacun, pour « tentative impossible » d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Cette curieuse inculpation est prévue par l'article 16 du code pénal burundais: « Il y a tentative impossible lorsqu'un délinquant en puissance a fait tout ce qui était en son pouvoir pour commettre une infraction, alors que celle-ci ne pouvait se réaliser par suite d'une impossibilité qu'il ignorait ». La peine sera confirmée en appel le 5 juin dernier.

Quinze jours plus tard, le général Evariste Ndayishimiye prête serment comme nouveau chef de l'Etat après des élections irrégulières.

Néanmoins, beaucoup de Burundais espèrent que le changement de visage à la tête du pays va permettre au Burundi de tenter une ouverture vers l'extérieur, afin de rompre son isolement. Donc de prendre des mesures de détente – par exemple en libérant des prisonniers qui n'ont pas commis de crimes de sang. « Mais que voit-on? », interroge Antoine Kaburahe. « Au lieu de l'ouverture attendue, on assiste à de nouvelles arrestations, dont celle d'un ancien député, détenu pour des propos qu'il avait tenus à l'Assemblée nationale lorsqu'il y siégeait. On peut argumenter qu'il n'y a que trois mois que le nouveau Président est en place, mais chaque jour d'une peine injuste est un jour de trop ».

L'arrivée à la Présidence du général Ndayishimiye n'a pas amélioré les conditions de travail de la presse. « Etre journaliste, au Burundi, c'est un sacerdoce », commente M. Kaburahe. « Ce sont des héros au quotidien. Les jeunes confrères d'Iwacu, quand ils vont faire des reportages, ont peur d'être arrêtés comme nos quatre journalistes, voire pire, comme Jean Bigirimana, disparu en reportage en 2016 et dont le corps n'a jamais été retrouvé. Aller sur le terrain, pour faire remonter les informations de la base, c'est pourtant notre travail, que les autorités devraient apprécier... Si demain Iwacu devait fermer, on pourrait dire qu'il y a eu, au Burundi, des journalistes valeureux qui ont tenté de faire leur métier ».

Guinée-Conakry**Alpha Condé réélu pour un 3ème mandat avec 59,49% des voix**

Le président guinéen sortant, Alpha Condé, a été réélu pour un troisième mandat présidentiel, selon les résultats globaux provisoires, proclamés samedi en début d'après midi par la Commission électorale indépendante.

Selon ces résultats annoncés samedi par le président de la Ceni, Kabinet Cissé, Alpha Condé a remporté 59,49 % des suffrages exprimés, contre 33,5 % pour Cellou Dalein Diallo, son principal challenger.

Les candidats ont 48 heures pour dé-

poser leurs éventuels recours auprès du conseil constitutionnel chargé de la proclamation des résultats définitifs après le traitement de tous les recours.

La victoire d'Alpha Condé risque d'enflammer davantage une situation déjà tendue, estiment des observateurs.

Les villes guinéennes vivent en effet depuis une semaine au rythme de violences et d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants de l'opposition.

Les violences ont éclaté lundi 19 octobre, quelques heures après que Cellou Dalein Diallo s'est autoproclamé vainqueur du scrutin présidentiel.

Une annonce qui s'est suivie par des célébrations de rue organisées par ses partisans aussi bien à Conakry que dans d'autres villes du pays. Ces manifestations ont pour la plupart dégénéré en scènes de violences après l'intervention des forces de l'ordre. Au moins neuf personnes ont été tuées dans ces affrontements, selon un bilan officiel, l'Union des forces vives de Guinée (UFDG) le parti de Diallo évoque pour sa part un bilan d'au moins 27 morts.

Peu avant la proclamation des résultats, le leader de l'UFDG a déclaré ne pas reconnaître les résultats de la Ceni, affirmant avoir obtenu 53% des suffrages.

Alioune Ndiaye

CAMEROUN**Au moins 8 écoliers massacrés à Kumba, en zone anglophone**

Huit enfants ont été tués et une douzaine d'autres blessés samedi dans l'attaque de leur salle de classe dans une école du Cameroun anglophone, en conflit depuis près de trois ans, un crime "horrible" vivement condamné par la classe politique camerounaise et l'Union africaine.

L'attaque a eu lieu à Kumba, dans la région du Sud-Ouest, où "au moins huit enfants ont été tués par des coups de feu et des attaques à la machette. Douze autres ont été blessés et emmenés dans des hôpitaux locaux", a indiqué le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) au Cameroun dans un communiqué.

Vers 11H00 locales, "un groupe de neuf assaillants terroristes" ont fait irruption dans le collège Mother Francisca International Bilingual Academy, avant d'ouvrir le feu sur les élèves présents dans la salle de classe, âgés de 9 à 12 ans, selon une source proche de la police.

Maurice Kamto, leader de l'opposition, a parlé d'"horreur absolue". "Combien de morts faut-il encore pour qu'une solution politique ramène la paix dans le NOSO (Nord-Ouest et Sud-Ouest, les deux régions anglophones)?" a-t-il réagi, tandis que le Premier ministre camerounais organisait une réunion d'urgence après l'attaque.

Depuis près de trois ans, des groupes séparatistes et l'armée s'affrontent dans les deux régions camerounaises du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où vit l'essentiel de la minorité anglophone, dont une partie s'estime marginalisée par la majorité francophone du pays.

"Il n'y a pas de mots pour le chagrin ni de condamnation assez forte pour exprimer toute mon horreur face à l'attaque brutale qui a visé des écoliers en école primaire (...) alors qu'ils étaient assis, en train d'apprendre, dans leur salle de classe", a tweeté Moussa Faki Mahamat, président de l'Union africaine.

"Actes de barbarie"

"Je condamne sans réserve, les actes de barbarie commis ce jour à Kumba. Assassiner des enfants qui vont apprendre c'est s'attaquer aux fondements même de notre Nation" a pour sa part réagi le ministre de la santé publique du Cameroun, Malachie Manaouda.

"Le boycott des écoles était une stratégie des séparatistes ces dernières années. 700.000 jeunes environ étaient en dehors du système scolaire à cause du conflit", a expliqué à l'AFP Arrey Elvis Ntui, analyste senior du groupe International Crisis au Cameroun.

"Le gouvernement et la société civile anglophone ont mis beaucoup de pression sur les groupes séparatistes pour que leurs enfants retournent à l'école, et des écoles qui étaient fermées depuis des années ont commencé à rouvrir", a-t-il poursuivi.

Les écoles avaient déjà été une cible dans le passé récent, mais n'avaient jamais connu un massacre d'une telle ampleur. Mimi, un enseignant de l'université de Bamenda (Nord-Ouest) avait notamment été abattu par des séparatistes car il refusait d'arrêter de faire cours, selon l'ONG Human Rights Watch (HRW). L'attaque de Kumba n'a pas encore été revendiquée et les assaillants n'ont pas encore été identifiés officiellement par les autorités.

"Ces gens (les agresseurs) seront rattrapés par tous les moyens. Je dis bien par tous les moyens", a néanmoins prévenu Chamberlin Ntou'ou Ndong, préfet du département de la Mémé, touché par l'attaque. Il a également insisté sur le fait que l'école était "non déclarée" et qu'il allait donner des instructions pour que "toutes les écoles du département de la Mémé soient déclarées" pour des raisons de sécurité.

Les combats au Cameroun anglophone, mais aussi les exactions et meurtres de civils par les deux camps, selon de nombreuses ONG, ont fait plus de 3.000 morts et forcé plus de 700.000 personnes à fuir leur domicile.

Littérature

Denise Nyakeru Tshisekedi apporte son soutien à l'association «Femmes de lettres congolaises»



La Première dame de la République, Denise Nyakeru Tshisekedi, a pris part au spectacle des femmes de lettres congolaises (FELCO), à l'occasion du lancement de leur association, le vendredi 23 octobre à Kinshasa.

Pendant deux heures, l'épouse du Chef de l'Etat a découvert l'écriture féminine congolaise lors de ce spectacle placé sous le thème «Femme, pose des mots sur tes silences».

15 femmes de lettres congolaises, toutes générations confondues, sont alors montées sur scène pour lire et interpréter leurs propres textes et des textes de femmes congolaises de la diaspora, en mettant en lumière des défis auxquels sont confrontées les femmes congolaises : souffrances, violences conjugales et sociétales, abus sexuels, héritage, drépanocytose, résilience et courage. Objectif : sonder le silence intérieur des femmes et surtout les travers socioculturels de la société fortement masculinisée.

Pour la Présidente de la FELCO, Yo-

lande Elebe Ma Ndembo, son association compte soutenir la vision de la Première dame et plusieurs possibilités de collaboration sont possibles à travers les 4 axes de sa vision à savoir l'éducation, la santé, la lutte contre les violences basées sur le genre et l'autonomisation de la femme congolaise.

«Nous sommes honorées par la présence de la Première dame. Nous avons été touchées par ce qu'elle fait et nous l'avons contactée parce que nous avons aimé voir qu'elle est très portée sur l'éducation de la jeune fille. On ne peut devenir femme de lettres que par le fait qu'on soit passée par l'école. Son combat pour la promotion et l'autonomisation de la femme nous touche beaucoup», a dit Yolande Elebe.

Selon les organisatrices, l'objectif de cette rencontre est notamment de célébrer la femme congolaise au travers des textes des femmes de lettres congolaises. Il s'agit, en même temps, de communiquer au spectateur, à travers un spectacle divertissant et de qualité, les réalités des femmes congolaises.

Djodjo Vondi

Les femmes de lettres font bloc pour assurer la visibilité de leurs œuvres



C'est au cours d'une conférence de presse tenue le mercredi 21 octobre, à Kinshasa, que l'association Femmes de lettres congolaises (FLCO) a été présentée au grand public. Cette structure servira de cadre pour la promotion des femmes qui œuvrent dans littérature en République démocratique du Congo.

D'après l'écrivaine Yolande Elebe, présidente de ladite structure, les enjeux de l'heure imposent à la femme congolaise de s'impliquer dans tous les secteurs d'activité mais surtout dans celui de la culture et de la pensée. « C'est ainsi qu'est né l'idée de créer cette association qui va réunir des femmes de lettres de toute la République [écrivaines, poétesses, dramaturges, rappeuses, slameuses...] ».

Promouvoir les œuvres des femmes de lettres congolaises, activer le plaidoyer

pour l'introduction dans la programmation scolaire des femmes de lettres, aider et faciliter les femmes de lettres à éditer leurs œuvres et à les vulgariser et intégrer les réseaux africains et internationaux des femmes de lettres pour un épanouissement positif, tels sont les objectifs fixés par l'association de femmes de lettres du Congo.

La structure présentée ce jour regroupe déjà une trentaine de femmes parmi lesquelles des figures emblématiques, à l'image de Yolande Elebe (présidente) et conseillère en charge de la culture et arts du gouverneur de la ville de Kinshasa, Bestine Kazadi (membre) et présidente de l'Association sportive V.Club et Ange Kasongo (conseillère) également écrivaine, auteure de l'ouvrage « Les femmes de Pakadjuma ».

Daniel Aloterembi

Festival international de Pápa

Le film «Kimpa Vita, la mère de la révolution africaine» nominé



Le tout nouveau documentaire du réalisateur Ne Kunda Nlaba va participer à la rencontre cinématographique organisée dans l'ouest de la Hongrie du 12 au 16 novembre.

La programmation au Festival de Pápa intervient moins de deux mois après la première congolaise organisée le 26 septembre à Bel Campus. Le Centre culturel de l'université kinoise avait servi de cadre à deux projections successives ce jour-là. Assez particulière, la séance initiale sponsorisée par une banque de la place était une sorte de rencontre éducative à l'intention des enfants défavorisés. Content de l'expérience, c'est avec un gros enthousiasme que Ne Kunda Nlaba avait fait part de l'expérience à sa fin. « La projection du film documentaire Kimpa Vita, la mère de la révolution africaine dédiée aux enfants défavorisés vient de se terminer avec succès. Merci à la Rawbank d'avoir permis aux cent cinquante enfants défavorisés de voir le film et apprendre leur histoire », peut-on encore lire sur Facebook. Avait suivi une projection payante pour les adultes.

Kimpa Vita, la mère de la révolution africaine s'inscrit dans l'esprit du documentaire qui annonce déjà la couleur avec cette première édition. Symbole important de l'histoire du Congo, mais pas que, comme le souligne le réalisateur, l'histoire de Kimpa Vita plus souvent évoquée à présent qu'il y a encore quelques petites années colle au contexte historique du festival. Au sujet des critères de sélection, il fait justement savoir que « les sujets peuvent dépeindre n'importe quelle période, événement de l'antiquité jusqu'au XXe siècle. Des périodes de l'histoire humaine que nos enfants ne connaissent que par les manuels scolaires, les œuvres littéraires ». Ce qui est bien le cas de la réalisation de Ne Kunda Nlaba. Savoir que le personnage à peine étudié sera mis en exergue dans cette ville dont le passé historique est significatif en Hongrie. Pápa est certes réputée pour son centre à l'architecture baroque et pour plusieurs de ses monuments remarquables, elle fut surtout un important centre religieux, catholique, protestant et hébraïque de ce pays. Et le récit de Kimpa Vita, surnommée « la Jeanne d'Arc congolaise ou d'Afrique », c'est selon, est rattaché à un pan de l'histoire religieuse du royaume Kongo. Et par-delà, de l'évangélisation en Afrique.

Il y a déjà au moins ce détail qui insère le documentaire dans la catégorie « Long métrage » du festival qui fait une place aux « films historiques dits traditionnels ».

Il est clair que depuis la grande première tenue en Angola le 4 août 2016, Kimpa Vita : la mère de la révolution africaine a fait son chemin. Ce, après une seconde projection angolaise la semaine suivante déjà, soit le 11 août 2016 à Mbanza Kongo. De là, le film a commencé un périple qui l'a mené loin du continent, à commencer par Paris le 29 octobre 2016 au Cinéma le Brady, suivi de Londres le 11 novembre au cinéma Peckhamplex et de Bruxelles le 2 décembre au cinéma Aventure.

Mention spéciale du jury

Puis, il y a eu la tournée de 2017 qui s'est achevée joyeusement au Gabon. Lancé à la faveur du festival Congolisation en janvier 2017, il est en France, plus précisément au Festival international du film panafricain de Cannes en avril 2017 avant d'achever cette expédition européenne au Festival Afrykamera en Pologne en mai 2017. Et c'est aux Escales Documentaires de Libreville que le film a été vu en dernier cette année-là. Le festival lui a fait bon accueil lui décernant alors le Prix spécial du jury.

Dès le début de l'année suivante, comme revigoré par cette mention spéciale décernée au Gabon, le documentaire a mis le cap pour l'Amérique. Le 9 février 2018, il s'est retrouvé en Californie dans le cadre du Pan African Film Festival à Los Angeles. En avril c'était au tour du Canada. L'Amérique latine a pris le relais, du 3 au 6 mai, Kimpa Vita : la mère de la révolution africaine était à l'affiche à Sao Paulo au Brésil et en novembre au Venezuela, suivi d'une série d'autres projections dans le même continent. L'on comprend que Ne Kunda Nlaba soit ravi, ainsi qu'il le dit, qu'« après avoir parcouru de nombreux pays dans le monde », son documentaire soit à nouveau dans la course. Comme l'a annoncé le réalisateur, Kimpa Vita, la Mère de la révolution africaine, « est sélectionné au Festival international du film historique de Pápa 2020 en Hongrie ».

Nioni Masela
Adiac-congo

LINAFOOT D1

Le classico DCMP - Mazembe accouche d'un nul

Le Daring Club Motema Pembe était l'hôte du TP Mazembe Englebert ce dimanche 25 octobre 2020 au stade des Martyrs de la Pentecôte à l'occasion de la poursuite de la Linafoot D1. Les deux clubs le plus titrés du championnat n'ont pas pu faire mieux que se couper la poire en deux au terme de la rencontre.

Le classico a du moins tenu son rang. Les 22 acteurs ont produit du spectacle ragoûtant. La première période a été marquée par une avalanche de ratés dans les deux camps. C'est tout logiquement que la mi-temps est intervenue sur la triste note vierge de 0 but partout entre Immaculés et corbeaux.

En seconde période, les locaux vont allumer la première mèche. Le meilleur buteur de la Linafoot D1 cette saison va s'illustrer. Dark Kabangu bien lancé dans la défense du TP Mazembe ouvre la marque à la 57ème minute. En pleine euphorie, le Daring concède



législation. Servi de la tête par Mputu Trésor, Joël Beya, d'une tête plongeante, bat Barel Muko (59') pour le score 1 but partout.

Et, c'est sur ce nul que le Daring Club Motema Pembe et le TP Mazembe Englebert se quitte

pour ce choc de la 4ème journée de la Linafoot D1. Les Immaculés ont désormais 6 points en 5 matchs disputés tandis que le TP Mazembe Englebert en compte 5 en 3 rencontres.

Marco Emery Momo

A Lubumbashi, Lupopo et V.Club se neutralisent

À Lubumbashi, l'As V.Club et le Football Club Saint Eloi de Lupopo se sont neutralisés sur un score nul et vierge (0-0). Les deux formations n'ont pas pu concrétiser la multitude d'occasions obtenues de part et d'autres au stade Frédéric Kibassa Maliba.

Par ailleurs, Maniema Union, leader provisoire du championnat a dominé Lubumbashi Sport à Kindu (2-0).

Enfin, À Goma, l'As Dauphin Noir a remporté sa première rencontre face au Racing Club de Kinshasa (1-0).

Fonseca MANSIANGA

Maniema Union dompte L'shi Sport: 2-0

L'Association Sportive Maniema Union a reçu ce dimanche 25 octobre 2020 au stade Joseph Kabila de Kindu Lubumbashi Sport. Grand favori dans ce débat, le club du chef-lieu de la province du Maniema a tenu son rang face aux Kamikazes apprivoisés. Les Unionistes ont renoué avec la victoire juste après avoir concédé le nul face à Lupopo à la maison.

Les hommes du coach Daoula Lupembe se sont remis au talent de buteur du défenseur Atibu Rajabu pour s'offrir cette précieuse victoire. Le patron de

l'arrière garde a inscrit un doublé au cours de ce match. Rajabu a ouvert la marque à la 12ème minute puis a inscrit le deuxième but juste après le retour des vestiaires (47'). 2 buts à 0, Maniema Union assure.

Désormais, le club de Kindu loge à la première place du classement partiel avec 12 points pour 6 sorties. Lubumbashi Sport ga-

lère encore. Les Kamikazes peinent à décoller après deux journées. Le club rouge et blanc baigne dans la chaleur infernale de la relégation avec 0 points.

Marco Emery Momo



Dauphin Noir arrache sa première victoire de la saison

Dauphin Noir s'est offert sa première victoire dans cette 26ème édition de la Linafoot. Opposé au Racing Club de Kinshasa, le club de Goma a fait le minimum nécessaire en s'imposant par un but à zéro. Piscas Kirenga a marqué le seul but du match dans les derniers instants de la première période (47e, 1-0) au Stade de l'Unité.

Après trois sorties, deux nuls et une défaite, Dauphin Noir lance enfin sa saison. Grâce à ce succès, les Dauphins sont clas-

sés 7e provisionnement avec 5 points. Du côté RCK, c'est encore la gueule de bois. Le Racing reste

relégable à la 14e place avec un petit point en quatre matchs.

Footrdc.com



REAL MADRID : encore une très bonne nouvelle pour Zidane !

La pandémie du Coronavirus Covid-19 contraint la Confédération Africaine de Football à d'énormes changements encore de son calendrier. À la demande du Raja de Casablanca, le match de demi-finale retour face à Zamalek est retardé par l'instancEden Hazard a fait son retour à l'entraînement ce dimanche. Et selon les informations de L'Équipe, l'international belge devrait bien être apte à disputer le prochain match des Merengue en Ligue des Champions, ce mardi sur la pelouse du Borussia Mönchengladbach. Zidane aura donc une solution de plus avec un joueur revanchard dans cette rencontre très importante pour le parcours européen du Real.

Zinédine Zidane devrait pouvoir compter sur le retour prochain d'Eden Hazard en compétition officielle.

Après deux défaites consécutives à domicile, Zinédine Zidane a conforté son statut avec brio sur le banc du Real Madrid. Le technicien français a concocté un plan

parfait pour récolter un succès sur la pelouse du Camp Nou contre le rival barcelonaise, ce samedi (3-1). Une victoire salutaire comme une réponse à la presse ibérique, laquelle se faisait de plus en plus pressante quant à un possible limogeage.

Hazard disponible dès mardi ?

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Zinédine Zidane peut également constater avec satisfaction que l'infirmier du Real se vide progressivement. Eden Hazard a fait son retour à l'entraînement ce dimanche. Et selon les informations de L'Équipe, l'international belge devrait bien être apte à disputer le prochain match des Merengue en Ligue des Champions, ce mardi sur la pelouse du Borussia Mönchengladbach. Zidane aura donc une solution de plus avec un joueur revanchard dans cette rencontre très importante pour le parcours européen du Real.

football365

Lewandowski et le Bayern se baladent

Robert Lewandowski est en verve en ce début de saison 2020/2021 et il l'a encore prouvé ce samedi lors du match opposant le Bayern Munich à l'Eintracht Francfort. Très inspiré, il a été le grand artisan du large succès de l'équipe munichoise avec trois buts inscrits (5-0). Trois de plus, qui font dix en seulement cinq journées (dont 4 titularisations). Du jamais vu dans l'histoire de la Bundesliga.

Il n'a fallu que dix minutes à l'attaquant polonais pour débloquer la situation dans cette partie. D'un tir croisé du gauche, il a converti une passe du Français Kingsley Coman. Le goleur bavarois a remis ça un quart d'heure plus tard en se retrouvant à la conclusion d'un corner. Et enfin, à l'heure du jeu, il a parachevé le festival en exploitant une belle passe en profondeur de Douglas Costa. Une exécution du gauche, pour valider un hat-trick parfait.

Presque à lui tout seul, l'ancien avant-centre de Dortmund a donc plié le match. Les défenseurs de l'Eintracht Francfort pourront se consoler en se disant qu'ils ne sont ni les premiers, ni les derniers à subir la loi de ce grand attaquant. Un joueur de classe mondiale et qui aurait remporté le Ballon d'Or haut la main, si l'édition 2020 de cette récompense n'avait pas été annulée.

Lewandowski a donc fait le show durant cette partie, mais il n'a pas été le seul à trouver le chemin des filets. Leroy Sané, qui commence à retrouver le meilleur de sa forme, a également fait parler la poudre avec une réalisation sublime à la 72e. D'un tir du gauche rasant de l'extérieur de la surface, il a porté le score à 4-0. Le cinquième et dernier but du Bayern a été l'œuvre ensuite du jeune Jamal Musiala (90e), incorporé à la place de Coman.

Avec cette belle victoire, qui porte la signature de Lewandowski, le Bayern s'installe en tête de la Bundesliga, en attendant la sortie de Leipzig. Les Munichois reprennent leur bien, avec l'espoir de ne plus jamais l'abandonner. besoccer.com

Ligue des champions et Europa League: matches à retenir

MARDI, 27 OCTOBRE 2020	
Ligue des Champions	18:55 FK Krasnodar - Chelsea
LIGUE DES CHAMPIONS	21:00 B. Dortmund - Zenit
18:55 Lokomotiv Moskva - Bayern München	21:00 Ferencvárosi - Dinamo Kiev
18:55 Shakhtar Donetsk - Inter	21:00 Sevilla - Stade Rennais
21:00 B. Mönchengladb. - Real Madrid	21:00 Juventus - Barcelona
21:00 Olympique Marsei. - Man. City	21:00 Man. Utd - RB Leipzig
21:00 Porto - Olympiacos Pirae.	21:00 Club Brugge - Lazio
21:00 Atalanta - Ajax	
21:00 Liverpool - Midtjylland	
21:00 Atlético - Salzburg	
JEUDI, 29 OCTOBRE 2020	
EUROPA LEAGUE	
18:55 Qarabag - Villarreal	
18:55 Crvena Zvezda - Slovan Liberec	
18:55 Zorya Luhansk - Sporting Braga	
18:55 LASK - Ludogorets	
18:55 Lille - Celtic	
18:55 KAA Gent - Hoffenheim	
MERCREDI, 28 OCTOBRE 2020	
Ligue des Champions	
LIGUE DES CHAMPIONS	
18:55 Istanbul Basak. - PSG	

Consultations

Pas encore de réaction de Ensemble pour la République

Dans une mise au point parvenue ce dimanche 25 octobre 2020 à 7SUR7.CD, le parti politique Ensemble pour la République de Moïse Katumbi Chapwe précise qu'il n'a pas encore donné sa position sur les consultations annoncées par le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

D'après le département de communication de cette formation politique, membre de la plateforme de l'opposition LAMUKA, la déclaration faite par Patrick Mundeke, un des conseillers de Moïse Katumbi, est un point de vue donné à titre per-



sonnel.

Pour rappel, le président Tshisekedi a, dans son adresse à la Nation vendredi dernier, an-

noncé qu'il va démarrer des consultations la semaine prochaine avec les acteurs sociopolitiques les plus représentatifs.

À en croire le 5^{ème} président de l'histoire de la République démocratique du Congo, cette initiative a pour but notamment de créer une union sacrée et vise la refondation de l'action gouvernementale autour des principes de participation à la gestion du pays.

Selon certaines sources, le président de la République devrait rencontrer les leaders de la coalition LAMUKA à savoir, Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi Chapwe, Martin Fayulu Madidi et Adolphe Muzito. Reste à savoir si ces rencontres auront lieu.

Jephté Kitsita

La Maison Blanche prolonge les sanctions contre les personnalités impliquées dans la poursuite des conflits en RDC

Par une note publiée dans le Registre fédéral et transmis au Congrès, la Maison Blanche vient de prolonger d'un an à partir du 27 octobre 2020 les sanctions prises contre les personnalités congolaises impliquées dans la poursuite des conflits armés ou des atrocités généralisées en République démocratique du Congo, en bloquant notamment leurs biens ou avoirs. Cette mesure a été prise en raison de «la menace inhabituelle et extraordinaire qui pèse sur la politique étrangère des États-Unis, constituée par la situation en République démocratique du Congo», explique la note dont voici ci-dessous la traduction française.

«Poursuite de l'urgence nationale en ce qui concerne la République démocratique du Congo

Le 27 octobre 2006, par décret exécutif 13413, le Président a déclaré une situation d'urgence nationale en ce qui concerne la situation en République démocratique du Congo ou en ce qui concerne celle-ci et, conformément à la Loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux (50 U.S.C. 1701–1706), a ordonné des mesures connexes bloquant les biens de certaines personnes contribuant au conflit dans ce pays. Le Président a pris cette mesure pour faire face à la menace inhabituelle et extraordinaire qui pèse sur la politique étrangère des États-Unis, constituée par la situation en République démocratique du Congo ou en relation avec celle-ci, qui a été marquée par une violence et des atrocités généralisées et continue de menacer la stabilité régionale. Le Président a pris des me-

ures supplémentaires pour faire face à cette urgence nationale dans le décret exécutif 13671 du 8 juillet 2014.

La situation en République démocratique du Congo continue de constituer une menace inhabituelle et extraordinaire pour la politique étrangère des États-Unis. Pour cette raison, l'urgence nationale déclarée dans le décret exécutif 13413 du 27 octobre 2006, tel que modifié par le décret exécutif 13671 du 8 juillet 2014, et les mesures adoptées pour faire face à cette situation d'urgence, doivent se poursuivre au-delà du 27 octobre 2020. Par conséquent, conformément à l'article 202 d) de la Loi sur les situations d'urgence nationales (50 U.S.C. 1622 d), je continue pendant un an l'urgence nationale en ce qui concerne la situation en République démocratique du Congo ou en ce qui concerne celle-ci déclarée dans le décret exécutif 13413, tel que modifié par le décret exécutif 13671. Cet avis est publié dans le Registre Fédéral et transmis au Congrès.»

Continuation of the National Emergency With Respect to the Democratic Republic of the Congo
On October 27, 2006, by Executive Order 13413, the President declared
a national emergency with respect to the situation in or in relation to
the Democratic Republic of the Congo and pursuant to the International
Emergency Economic Powers Act (50 U.S.C. 1701–1706), ordered related
measures blocking the property of certain persons contributing to the conflict
in that country. The President took this action to deal with the unusual
and extraordinary threat to the foreign policy of the United States constituted
by the situation in or in relation to the Democratic Republic of the Congo,
which has been marked by widespread violence and atrocities and continues
to threaten regional stability. The President took additional steps to address
this national emergency in Executive Order 13671 of July 8, 2014. The situation in or in relation to the Democratic Republic of the Congo
continues to pose an unusual and extraordinary threat to the foreign policy
of the United States. For this reason, the national emergency declared in
Executive Order 13413 of October 27, 2006, as amended by Executive Order
13671 of July 8, 2014, and the measures adopted to deal with that emergency,
must continue in effect beyond October 27, 2020. Therefore, in accordance
with section 202(d) of the National Emergencies Act (50 U.S.C. 1622(d)),
I am continuing for 1 year the national emergency with respect to the
situation in or in relation to the Democratic Republic of the Congo declared